

# Éducation ouvrière

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **23 (1931)**

Heft 4

PDF erstellt am: **31.05.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Né à Bruen, près de Sindlar, le 12 octobre 1866, le camarade Johann Sassenbach apprit après avoir terminé son instruction primaire, le métier de sellier. Un incident de peu d'importance le décida à soustraire de la tutelle d'un oncle, chez qui il habitait, et il s'en alla sur la grande route. Il parcourut ainsi toute l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, après quoi il retourna dans la vallée du Rhin, où, à Cologne, on lui confia bientôt la direction du syndicat des ouvriers selliers. A la fin de 1890, il se rendit à Berlin, où, en janvier 1891 déjà, il fut nommé président de la Fédération des ouvriers selliers d'Allemagne.

Il consacra également tous ses efforts à la fondation de la « Maison syndicale » à Berlin, dont il devint le directeur, fonction qu'il ne quitta qu'en 1923, lors de sa nomination comme secrétaire de la Fédération syndicale internationale.

Lorsqu'en 1902, le siège de la commission syndicale allemande fut transféré de Hambourg à Berlin, il fut à cette occasion élu secrétaire, poste qu'il occupa jusqu'en 1923. Très travailleur, Sassenbach a appris à fond, à part de sa langue maternelle, l'anglais, le français et l'italien. Il participa aussi au mouvement politique dont il remplit quelques mandats, notamment au Conseil communal de Berlin.

Au nom du mouvement syndical suisse nous adressons à notre ami Sassenbach, qui est encore heureusement en bonne santé, nos vœux les plus sincères. Puisse-t-il pendant de longues années encore goûter le repos qu'il a si bien gagné.

C. S.

## Education ouvrière.

### A la Commission centrale d'éducation ouvrière.

Dans sa séance du 18 décembre 1930, il a été pris connaissance de la *démission du secrétaire romand* de la Centrale d'éducation ouvrière, Paul Graber. Cette démission étant irrévocable, elle fut acceptée avec les remerciements de la commission pour l'œuvre accomplie par Paul Graber depuis bientôt 10 ans en Suisse romande dans le domaine de l'éducation ouvrière. La division romande a reçu mission de lui trouver un successeur habitant autant que possible Berne, afin d'être en contact permanent avec la Centrale. L'*interim* sera assuré par le président de la division romande, Charles Schürch, auquel incombait déjà le travail matériel du secrétariat.

L'Union ouvrière de la vallée de la Limmat a soumis au dernier congrès syndical à Lucerne, la proposition de créer une *école syndicale* pour former des fonctionnaires permanents de nos organisations ouvrières. Cette question fut remise au Comité syndical pour être transmise à la Centrale d'éducation ouvrière pour étude. La commission fut unanime à considérer que la création d'une école syndicale n'est pas possible actuellement.

La commission a fixé son programme d'activité comme suit:

- 1<sup>o</sup> Contrôle et extension de l'activité éducative des organisations ouvrières.
- 2<sup>o</sup> Statistique de l'activité éducative.
- 3<sup>o</sup> Publication d'une liste de conférenciers.
- 4<sup>o</sup> Organisation de tournées de conférences.
- 5<sup>o</sup> Rédaction de la « Bildungsarbeit ».
- 6<sup>o</sup> Rédaction de la correspondance éducative.
- 7<sup>o</sup> Conseil aux bibliothécaires.
- 8<sup>o</sup> Cours de vacances pour fonctionnaires.
- 9<sup>o</sup> Cours de vacances pour militants.
- 10<sup>o</sup> Conférence éducative suisse.

- 11° Conférences éducatives régionales et syndicales.
- 12° Service des films.
- 13° Service de projections et de filmscope.
- 14° Choix de conférenciers pour la radio.
- 15° Edition d'un livre de chant (en allemand).
- 16° Voyage d'étude à Francfort-s.-M. pour la politique communale.

Ce programme ne s'applique que partiellement à la division romande. C'est ainsi qu'au lieu d'un cours de vacances pour militants non permanents, la division romande organisera des *cours régionaux*. Les représentants des fédérations se sont déclarés d'accord de subventionner également les participants à ces cours régionaux.

Un *cours pour fonctionnaires et militants* de langue française aura lieu dans la semaine du 27 juillet au 1<sup>er</sup> août dans le bâtiment même du Bureau international du travail à Genève, *Henri Fuss*, chef de la section du chômage du B.I.T., parlera de la conjoncture économique. *M. Charles Gabus*, juge cantonal à Neuchâtel, traitera quelques chapitres du Code des obligations et *Robert Boissier* initiera les participants au cours à l'activité et au fonctionnement du Bureau international du travail. Les inscriptions pour le cours doivent être envoyées à Charles Schürch, président de la section romande de la Centrale suisse d'éducation ouvrière, Monbijoustrasse 61, à Berne.

Pour les *fonctionnaires de langue allemande*, un cours est organisé à Sonloup du 11 au 16 mai. Si l'affluence est trop grande, le cours aura lieu à Grubisbalm. *Johannes Huber*, de St-Gall, parlera sur le contrat du travail.

Un *cours pour militants* aura lieu à Casoya dès le 23 août. Si les inscriptions sont nombreuses, le cours se donnera en deux séries. Voici le programme de ce cours: La concentration du capital traitée sous l'angle des conditions particulières à la Suisse. Le cours est donné par Max Weber, collaborateur scientifique à l'Union syndicale suisse.

La proposition faite par la Centrale d'organiser en commun un cours pour la jeunesse et les amis des enfants (*Kinderfreunde*) fut acceptée par cette dernière organisation, mais repoussée par la jeunesse socialiste. Celle-ci demande un cours particulier. On verra s'il est possible de tenir compte de ce désir.

Le *cours pour femmes* rencontre beaucoup de succès, on compte 30 inscriptions, c'est le maximum possible. Les inscriptions sont closes. Le sujet est: Comment se manifeste le socialisme dans la famille et dans la vie publique.

Des *cours régionaux* seront organisés en Suisse romande en automne 1931; à Delémont pour le Jura bernois; à Lausanne pour le canton de Vaud; à Neuchâtel pour les cantons de Neuchâtel et Fribourg et à Genève pour ce canton. Les lieux et la date fixés pour ces cours seront communiqués définitivement après entente avec les régions intéressées.

Il est prévu comme sujets: L'économie collective dans les administrations communales et un autre sur une question syndicale. *Hermann Guinand*, directeur des services industriels traitera le premier de ces sujets.

Des démarches ont été entreprises pour *assurer les participants à nos différents cours contre les accidents*, pour autant qu'ils ne le sont pas déjà par la Caisse nationale d'assurance en cas d'accidents.

Les centres d'éducation du canton de Neuchâtel et du Jura bernois seront convoqués en *conférence régionale* pour le 26 avril à Bienne. Le Dr Bersot du Landeron fera une conférence sur l'activité éducative dans les petites localités et Gaston Schelling, de La Chaux-de-Fonds sur cette activité dans les grands centres. Des conférences analogues sont prévues dans les autres régions romandes.